

Je suis particulièrement heureux de pouvoir m'adresser à vous, dans le cadre de cette première conférence euro-africaine sur la migration.

Que de chemin parcouru, mais aussi que de tragédies, pour en arriver aujourd'hui à un dialogue commun sur un problème commun que ni l'Europe seule, ni l'Afrique seule, ne peuvent gérer chacun de leur côté.

Il a été beaucoup question des flux migratoires entre l'Afrique et l'Union européenne - comment les gérer, comment les contrôler et comment en faire un facteur de développement pour les deux continents?

Lorsqu'on aborde la question des migrations, les réflexions portent surtout sur les mouvements migratoires du Sud vers le Nord. Pourtant, à l'heure de la mondialisation, les réalités migratoires sont beaucoup plus dynamiques que cela.

Les pays africains accueillent près de 25 millions de travailleurs immigrés issus de leur propre continent. La plupart de ces travailleurs migrants se déplacent vers des centres régionaux de croissance économique - pas vers l'Union européenne. Par ailleurs, en raison des conflits sur le continent, l'Afrique accueille des millions de réfugiés et de personnes déplacées. Plus de 85 % des réfugiés provenant des pays en développement cherchent refuge et protection dans leur propre région.

Les politiques en matière de migration dans les pays en développement portent donc **avant tout** sur les mouvements migratoires **en leur sein et entre eux** : des villages vers les villes, des régions sans perspective économique vers celles qui offrent du travail, des zones en conflit vers les zones de paix, etc.

Le mois dernier, je me suis rendu en Afrique de l'Ouest (Mauritanie, Guinée Conakry et Sénégal) pour traiter des questions de migration et voir la réalité sur le terrain pour les pays d'origine et pour les pays de transit.

Nos partenaires africains m'ont dit et redit que **plus doit être fait** pour les aider à gérer les migrations massives.

C'est évident que nous devons être proactif. Nous devons créer des perspectives d'activités en Afrique.

Nous devons aussi multiplier des stratégies et des actions pour prévenir les conflits.

Nous devons et pouvons proposer des possibilités d'emploi légal en Europe, en étant très attentifs à ne pas vider ces pays des ressources humaines dont ils ont un besoin vital. L'Afrique a beaucoup plus besoin de médecins, d'urgentistes, d'enseignants et d'infirmiers que l'Europe.

En Afrique de l'Ouest, j'ai écouté mes interlocuteurs et j'ai expliqué

- Que le cadre global de la coopération entre l'UE et l'Afrique est et reste la stratégie de l'UE pour l'Afrique.
- Que les objectifs prioritaires de cette stratégie sont la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le

Développement et la promotion du développement durable, de la sécurité et de la bonne gouvernance en Afrique.

- Que notre coopération en matière de migration est totalement compatible avec cette stratégie.

Nous sommes tous d'accord sur le fait que la pauvreté et le sous-développement sont les causes profondes des migrations en Afrique et à partir de l'Afrique.

Mais quand nous parlons de migration et de développement, nous oublions parfois que les chances des pays africains de parvenir à générer de la croissance économique et à fournir des emplois à leur propre population sont aussi influencées, positivement ou négativement, par les politiques externes des pays riches.

C'est pourquoi, les autres politiques de l'UE, notamment celles concernant le commerce, l'agriculture et la pêche, doivent également viser les mêmes objectifs, par une **meilleure cohérence des politiques au service du développement.**

C'est ce que nous avons initié en identifiant 11 domaines de compétence de la Commission qui devront tenir compte des effets de leurs actions et de leurs décisions sur le développement de nos partenaires.

De nombreux facteurs contribuent aux mouvements migratoires, et l'absence de **perspectives d'emploi** y joue un rôle majeur. Nous – Européens - devons investir davantage dans les pays d'origine pour créer des possibilités d'emploi afin que les populations de ces pays ne soient plus obligées d'émigrer, mais **que l'émigration puisse être un choix personnel et réfléchi, un investissement sur son destin décidé librement et en connaissance de cause.**

Nous savons tous que la **mobilité** de la main-d'œuvre est l'un des principaux moteurs de la croissance économique. Cette réalité est l'un des fondements de la réussite du processus d'intégration européenne. Elle doit être le point de départ de toute stratégie africaine de développement régional. C'est cette réalité - et aucune autre - qui doit guider notre réflexion sur la question des migrations.

Nous devons aider les pays africains à renforcer leurs **capacités de gestion et de contrôle des migrations** de manière plus efficace.

Nous devons agir pour prévenir les tragédies humaines liées à l'**immigration clandestine**. Dans ce contexte, je salue tout particulièrement l'adoption, par cette conférence, du Plan d'action de Ouagadougou sur la lutte contre la traite des êtres humains, que nous allons maintenant pouvoir commencer à mettre en œuvre.

Dans le court terme, nous devons enfin **aider les États africains à élaborer des stratégies nationales de migration et à renforcer les capacités de leurs institutions**.

Et, de ce point de vue, je suis convaincu qu'il faut privilégier une **troisième voie** dans notre réflexion sur la migration. Une voie que je qualifierais de « **migration accompagnée** ».

Le développement reste bien évidemment la réponse idéale, **à long terme**, à la "migration destructurante".

A très court terme, nous avons besoin de mesures immédiates pour maîtriser des flux massifs que nous avons du mal à gérer dans des sociétés occidentales certes généreuses, mais que traversent des peurs et des incertitudes de toutes sortes. Sans compter que les sociétés riches ont toujours eu une singulière tendance au repli égoцентриque qui n'est jamais que le corollaire d'un individualisme frileux d'enfants gâtés.

Aucune mesure coercitive, répressive ou sécuritaire ne peut empêcher durablement un être humain de tenter sa chance ailleurs que chez lui pour donner un contenu plus ambitieux à son destin personnel.

Dans cet esprit, il faut donc travailler ensemble sur plusieurs questions :

- Comment développer des stratégies qui accélèrent la concrétisation de perspectives économiques qui donnent des motifs aux jeunes de se fixer chez eux pour forger leur destin personnel et contribuer utilement au destin de leurs pays ?

- Comment encourager les migrants et les diasporas à investir en compétences et en capitaux dans leurs pays d'origine ?
- Comment réintégrer dans leurs pays d'origine ceux qui auront été rapatriés de force ?
- Comment réguler une migration équilibrée qui aiderait les pays en développement sans les priver de leurs cerveaux et de leurs ressources vitales ?

Je suis convaincu qu'il faudrait installer dans les pays d'origine des flux des agences de migration qui pourraient d'une certaine façon réguler l'offre et la demande.

Des agences de migration qui pourraient gérer la question des saisonniers; la question de l'octroi de visas permanents pour les diasporas; la question des échanges entre universités, établissement médicaux et entreprises; la question de la formation, du soutien au micro-crédit, de l'installation de petites entreprises familiales, ou encore d'apprentissage linguistique, etc.

Cette approche aurait selon moi l'énorme avantage de sortir cette question du cercle vicieux de la dramatisation.

C'est avec cette préoccupation à l'esprit que j'ai le plaisir de vous annoncer que – des l'année prochaine – la Commission européenne – en étroite coopération avec les États membres de l'UE et les pays africains - lancera un **programme européen sur les migrations et le développement en Afrique.**

Le premier objectif de cette initiative de programmation conjointe serait d'aborder avec sérieux le problème du manque d'emplois en Afrique. Une priorité majeure consistera à promouvoir les investissements dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre dans les régions de grande émigration.

Il convient aussi d'abaisser le coût des envois de fonds et des transferts de compétences et de capitaux par les émigrants et les communautés de la diaspora.

Je propose dès lors de réserver 40 millions d'euros à la première phase du programme. Ce montant devra être complété par d'autres ressources communautaires.

J'inviterai également les États membres de l'Union à participer financièrement et à se joindre à la Commission pour la programmation de ces actions.

La couverture géographique de ce programme s'étendra à toute l'Afrique subsaharienne, mais des actions pourraient cibler des pays ou des régions spécifiques. La réussite de cette initiative et des autres mesures contenues dans la déclaration conjointe UE-Afrique dépendra de l'engagement des partenaires africains et européens à travailler main dans la main. Cette conférence est la preuve de notre volonté et de notre engagement sur la voie d'une coopération renforcée. J'encourage vivement tous les États présents à dresser l'inventaire des domaines particuliers dans lesquels l'UE pourrait financer des actions immédiates en matière de migration et de développement.

**

Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux de voir que la déclaration finale de cette conférence reprend de nombreux aspects précédemment conçus et adoptés dans le cadre de la position commune de l'Union africaine en matière de migration et de développement.

La libre circulation des personnes est devenue une réalité au sein de l'Union européenne. Nous allons d'un lieu à l'autre pour exercer le métier que nous avons choisi et pour être avec les personnes que nous avons choisies.

La libre circulation des personnes en Afrique relève encore du rêve. Mais je me prends à espérer qu'un jour, dans un avenir pas si lointain, l'Afrique aura atteint un niveau de développement économique et social si avancé, et que la coopération politique entre nos continents sera devenue si étroite et si intense que le «droit à la mobilité» pourra être étendu à l'ensemble de nos citoyens, quel que soit leur lieu de naissance.

J'espère, dès lors, que les générations futures verront en cette conférence le lieu et le moment où l'Union européenne et l'Afrique auront fait leur premier pas ensemble, aussi petit soit-il, en direction de cette ambition.

Le moment est venu d'inscrire les questions de création d'emplois et de mobilité des travailleurs tout en haut du programme de travail sur les migrations, en lieu et place des questions de sécurité.

Il faut arrêter de faire du répressif, du sécuritaire, ou même de la gesticulation et de la diabolisation du phénomène migratoire. Ce n'est ni un phénomène pervers, ni un phénomène criminel. Considérons-le et traitons-le comme un phénomène naturel qu'il faut accompagner, modaliser et positiver.

Quand on y pense, en étant honnête intellectuellement, c'est un phénomène naturel qui est aussi ancien que le monde. De plus, avec la mondialisation et depuis que la terre est devenue plate, selon la formule de Thomas Friedman, il faudra en gérer les effets. Autant le faire positivement. Et cette approche positive de la migration

que je veux encourager est celle de la « migration accompagnée ».

Je suis un libéral, parce que je crois que dans le cœur de chaque homme il y a une petite lumière qui l'éclaire dans la recherche de sa vérité existentielle, personnelle et intime. Pour la faire briller, il a besoin de croire en lui et dans les autres. Si on lui conteste le droit d'aller et venir librement à la recherche de lui-même, pour se construire et déployer son talent, s'émanciper, ou tout simplement pour conjurer le sort douloureux d'être né pauvre, alors on tue ce qui de tout temps fut l'énergie vitale des grandes civilisations.

De temps en temps, quand les enjeux engagent la conception commune de la notion de bien commun éthique, il me semble utile de rappeler que l'humanisme comme la liberté ne se contentent jamais. Et sur ce sujet, nous avons moins d'excuses que sur d'autres : nous avons les moyens d'une grande ambition...